

Atlantic Canada Opportunities Agency
Blue Cross Centre, 644 Main Street
P.O. Box 6051
Moncton, New Brunswick
E1C 9J8

September 8 / 8 septembre, 2020

Subject: RFSO (P2100123) Translation Services (English to French) and Editing Services for French Documents

Objet: DOC (P2100123) Services de traduction (de l'anglais au français) et de révision de textes français

ADDENDUM #2 / ADDENDA No2

Further to the above-mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum #2 is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda no 2 est émis.

Question and Answer / Questions et réponses:

Question 1

Is it mandatory to have a bachelor's degree in translation?

Answer 1

Yes

Question 1

Faut-il obligatoirement avoir un baccalauréat en traduction?

Réponse 1

Oui

Question 2

What is the estimated annual volume in words? What numbers should be used in the Basis of Payment tables under "estimated quantities per year"?

- Also in the Basis of Payment, should Editing be expressed in "hours" and "rate per hour", which is the industry standard for this service?

Answer 2

Annex B has been modified to propose an estimated number of words to translate or to edit per year.

Yes, an hourly rate. Annex B has been modified to replace /word with /hour for regular or urgent editing services.

Question 2

Quel est le volume de mots annuel estimatif? Quelle quantité devrait être utilisée dans le tableau Base de paiement à la section « volume annuel estimatif »?

- Encore dans la Base de paiement, est-ce que les services de révision devraient être proposés « à l'heure » et « à un taux horaire », ce qui est courant dans l'industrie pour ce service?

Réponse 2

L'Annexe B a été modifiée pour proposer un volume estimatif de mots à traduire ou à réviser par année.

Oui, un taux horaire. L'Annexe B a été modifiée pour remplacer /mot par /heure pour les services de révision ordinaires ou urgents.

Question 3

For M2, is there a specific number of resources, which should be proposed. Will the size of the team play a role in evaluation?

Answer 3

No, but the bidder must provide the information for each resources who will be working on this contract.

Question 3

Pour O2, y a-t-il un nombre précis de ressources qui devrait être proposé? Est-ce que la grosseur de l'équipe joue un rôle dans l'évaluation?

Réponse 3

Non, mais le soumissionnaire doit fournir l'information pour chacune des ressources qui travaillera sur ce contrat.

Question 4

For R1, please confirm that we should simply provide the reference information in writing and that ACOA will use the "reference validation form" when verifying references. Is this correct, or do you require Bidders to have clients complete the form?

Answer 4

ACOA will use the form to contact the references. The bidder must only fill out the boxes identified as "Supplied by bidder" in the form.

Question 4

Pour R1, veuillez confirmer que nous fournissons l'information au sujet des références simplement par écrit et que l'APECA utilisera le « Formulaire de référence » pour vérifier les références. Est-ce bien ça, ou est que les soumissionnaires doivent demander aux clients de remplir le formulaire?

Réponse 4

L'APECA utilisera le formulaire pour communiquer avec la référence. Le soumissionnaire doit uniquement remplir les cases désignées « Fourni par le soumissionnaire » dans le formulaire.

Question 5

At 3.7.4 of the SOW, it states that the offeror must NOT subcontract any portion of the work. Does this relate to the use of freelancers for single jobs, or rather, the subcontracting of a portion of the contract to another supplier? Please specify.

Answer 5

Yes, the offeror must NOT subcontract any portion of the work and this relates to the use of freelancers for single jobs or of subcontractors.

Question 5

À la partie 3.7.4 de l'énoncé des travaux, on dit qu'aucune partie des travaux NE DOIT être confiée en sous-traitance. Est-ce que cela fait référence à l'utilisation de pigistes pour un travail unique, ou plutôt à de la sous-traitance pour une portion du contrat à un autre fournisseur? Veuillez préciser.

Réponse 5

Oui, le soumissionnaire ne doit PAS confier une partie des travaux en sous-traitance, et cela fait référence à l'utilisation de pigistes pour un travail unique ou de sous-traitants.

Please note that the RFSO has been revised and uploaded. Please used the revised version.

SVP prendre note que la DCO a été révisée et téléchargée. Svp utilisez la version révisée.